



JURIXIMMO

# HONORAIRES AGENCE

Ce barème est à jour au 15/01/2026 et consultable sur le site internet de l'Agence.

## HONORAIRES DE TRANSACTION TTC

**8,5 %** TVA pour les prestations réalisées dans les DOM (Guadeloupe, Martinique, Réunion)

**20 %** TVA pour les prestations réalisées en France métropolitaine

### MANDATS SIMPLES

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
<b>Jusqu'à 100 000 €</b>	Forfait 6 000 € TTC
<b>De 100 001 € à 200 000 €</b>	6,5 % TTC
<b>De 200 001 € à 400 000 €</b>	6 % TTC
<b>De 400 001 € à 600 000 €</b>	5 % TTC
<b>Plus de 600 000 €</b>	4 % TTC

\*Ces honoraires sont à la charge du vendeur. Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce et dans le mandat.

\*Cas particuliers : honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par une autre agence :

– L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.

– Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.



JURIXIMMO

## HONORAIRES DE TRANSACTION TTC

**8,5 %** TVA pour les prestations réalisées dans les DOM (Guadeloupe, Martinique, Réunion)

**20 %** TVA pour les prestations réalisées en France métropolitaine

### MANDATS EXCLUSIFS

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
<b>Jusqu'à 100 000 €</b>	Forfait 5 000 € TTC
<b>De 100 001 € à 200 000 €</b>	5,9 % TTC
<b>De 200 001 € à 400 000 €</b>	5 % TTC
<b>De 400 001 € à 600 000 €</b>	4,5 % TTC
<b>Plus de 600 000 €</b>	3,9 % TTC

## ESTIMATION IMMOBILIÈRE TTC

**8,5 %** TVA pour les prestations réalisées dans les DOM (Guadeloupe, Martinique, Réunion)

**20 %** TVA pour les prestations réalisées en France métropolitaine

ESTIMATION	HONORAIRES
<b>Avis de valeur</b> (si mandat signé)	Gratuit
<b>Avis de valeur</b> (hors mandat)	200€ TTC



JURIXIMMO

## HONORAIRES DE LOCATION TTC

**8,5 %** TVA pour les prestations réalisées dans les DOM (Guadeloupe, Martinique, Réunion)

**20 %** TVA pour les prestations réalisées en France métropolitaine

### TOUS TYPES DE MANDATS

SERVICES	HONORAIRES
<b>Mandat de location (mise en ligne, visites, sélection du locataire, bail, état des lieux)</b>	1 mois de loyer TTC (réparti bailleur/locataire)
<b>Honoraires locataire (plafonnés par loi ALUR)</b>	10 €/m <sup>2</sup> pour visites, dossier et bail 3 €/m <sup>2</sup> pour l'état des lieux
<b>Honoraires bailleur</b>	Solde non imputé au locataire

## CONCIERGERIE GESTION COMPLÈTE TTC

**8,5 %** TVA pour les prestations réalisées dans les DOM (Guadeloupe, Martinique, Réunion)

**20 %** TVA pour les prestations réalisées en France métropolitaine

ESTIMATION	HONORAIRES
<b>Annonces, visites, check-in/out, accueil</b>	30% TTC du revenu locatif
<b>Supplément (ménage blanchisserie, réparations)</b>	30€ TTC/h
<b>Services week-ends et jours fériés</b>	+30€ TTC sur les tarifs classiques

## PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES TTC

**8,5 %** TVA pour les prestations réalisées dans les DOM (Guadeloupe, Martinique, Réunion)

**20 %** TVA pour les prestations réalisées en France métropolitaine

SERVICES	HONORAIRES
<b>Consultation en immobilier (si mandat signé)</b>	Gratuit
<b>Consultation en immobilier (hors mandat)</b>	120€ TTC/h
<b>Photos professionnelles et visite 3D</b>	150€ TTC

*Les prix s'entendent TTC.*

« Les honoraires peuvent faire l'objet d'un ajustement ponctuel dans le cadre d'une opération de parrainage, d'une recommandation client, ou d'une négociation commerciale, dans la limite d'un pourcentage raisonnable, sur décision de la Présidente. »

### **SASU JURIXIMMO au capital de 1000 €**

*La Coque – 97126 DESHAIES / RCS BASSTE-TERRRE 992 260 489 / Carte T : CPI97112025000000002 délivrée par la CCI des îles de Guadeloupe / Numéro de TVA intracommunautaire : FR83992260489 / RCP AIG EUROPE SA Succursale pour la France, TOUR CBX – 1 Passerelle des reflets, 92400 COURBEVOIE police n° 278461618 – “L’agence immobilière SASU JURIXIMMO ne doit recevoir, ni détenir d’autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.”*